

## Concertation préalable du projet de ligne 2 du tramway et ses composantes

**Atelier CODEV du mercredi 23 mai 2018**

### COMPTE RENDU

---

#### **Date et lieu de l'atelier**

- Le mercredi 23 mai de 08h15 à 10h15
- À l'Hôtel métropolitain

#### **Participation**

- 18 membres du CODEV, dont Florence FRESNAULT
- Pour Tours Métropole Val de Loire : Laurence MARIN et Virginie PERCHENET
- Pour l'AMO Concertation (Rouge Vif) : Valérie BOYER

#### **Objectif de l'atelier**

- Recueillir les attentes et les idées des membres du CODEV en vue d'améliorer les services rendus sur le réseau de transports, l'usage des modes doux et l'intermodalité.

#### **Déroulé**

- Introduction (15 mn).
- Séance de travail en 3 groupes de 6 personnes (1h30), sur la base de 3 profils-type : 1 actif / 1 personne âgée à mobilité réduite / 1 couple de jeunes touristes. Les 3 groupes ont travaillé sur les 3 profils.
- Restitution des travaux en plénière par le rapporteur de chaque groupe (15 mn).

#### **Supports remis à chaque groupe**

- Les 3 profils-types
- Les 3 fiches rapporteur (synthèse des idées et suggestions)
- Plan du réseau actuel et gommettes

*Les échanges ont été constructifs. Les membres du CODEV ont apprécié ce temps d'échange, propice à l'émergence de plusieurs idées et suggestions.*

## Synthèse des idées et contributions

---

De manière générale, les membres du CODEV suggèrent de sensibiliser davantage les citoyens aux enjeux des transports en commun (environnement, coût...).

### **PROFIL-TYPE NADINE**

❖ **Problématique : Nadine est infirmière de jour à l'hôpital Bretonneau. Elle réalise son trajet domicile-travail exclusivement en voiture. Quels services pourraient être créés ou améliorés pour inciter Nadine à moins utiliser sa voiture ?**

- Sensibiliser aux atouts de l'autopartage, de type Citiz, avec le système « Retour au point de départ » ou le système « En boucle ».
- Inciter au co-voiturage organisé au niveau des entreprises et inter-entreprises.
- Inciter les entreprises :
  - o A mettre en place un Plan de Déplacements des Entreprises
  - o A organiser les horaires de leurs employés de façon à faciliter l'utilisation des transports en commun (décalage par rapport aux heures de pointe, horaires d'embauche en fonction des horaires des transports en commun...).
- Demander un Plan de Déplacements d'Administration aux 2 grands hôpitaux.
- Faciliter l'interconnexion vélo/tram (ligne 1 et future ligne 2), en aménageant des abris vélos aux arrêts du tramway.
- Développer l'accès aux vélos dans le tram.
- Proposer un service de location de VAE (vélos à assistance électrique).
- Proposer un bus électrique entre le fond de l'avenue du Grand Sud jusqu'à l'Avenue de Bordeaux (zone dense d'habitat, d'emplois, d'activités commerciales), avec un P+R au carrefour Route de Châteauroux et N10.

### **PROFIL-TYPE MARCEL**

❖ **Problématique : Marcel a 75 ans. Il souffre d'arthrite et sollicite souvent sa fille pour ses déplacements. Quels services pourraient être créés ou améliorés pour rendre Marcel plus autonome dans ses déplacements ?**

- Mettre à disposition sur toute la Métropole des voiturettes électriques de type voiturettes de golf en libre-service (méthode Vélib).
- Les personnes âgées utilisant peu Internet, il faudrait :
  - o Développer les informations papier (fascicules avec les différents itinéraires et horaires du tramway et des bus) et les mettre à disposition ou les distribuer dans différents lieux publics (centres commerciaux, lieux de vie des personnes âgées, hôpitaux, à l'intérieur et aux arrêts du tram et des bus, supérettes...). Les itinéraires pourraient être proposés en fonction des centres d'intérêt de cette catégorie de public ;
  - o Proposer un service de renseignements par téléphone.
- Créer un bus Fil blanc à la demande, avec un cadencement renforcé, et communiquer sur ce service.
- Mettre en place un service de minibus électriques dédié au transport des seniors, circulant de manière régulière et non à la demande.

- Elargir l'accès à Fil Blanc (assouplir les critères d'éligibilité) en proposant une autorisation d'accès pour les personnes handicapées temporairement.
- Identifier des relais d'informations pour s'assurer que les seniors reçoivent bien l'information relative au réseau de transports : famille, enfants, petits-enfants...
- Compte tenu de la diminution de la motricité et des réflexes en vieillissant, les seniors ne conduisent souvent plus ou peu, se déplacent à pied avec difficulté ou ont peur de faire du vélo. C'est pourquoi il est proposé de leur mettre à disposition des tricycles électriques, stables et peu fatigants (assistance électrique). Tours Métropole Val de Loire pourrait participer au financement (chèque vélo par exemple).
- Doter l'espace public de points de repos équipés de mobiliers urbains adaptés (bancs, protection pluie...). Créer une application smartphone très simple de géolocalisation de ces points de repos. L'espace public doit permettre la lenteur et les déplacements apaisés.
- Mettre à disposition à tous les arrêts de bus des sièges avec protection pluie.
- Créer une application très simple d'aide à la déambulation, sur le modèle de la présence verte santé.
- Développer les services à la carte (offres variées) pour les seniors, l'état de santé et l'aptitude à se déplacer variant d'une personne à l'autre.
- Développer la communication sur le transport à la demande.
- Créer un service d'accompagnement pédagogique des seniors pour leurs déplacements. Des bénévoles (ou Fil Blanc) accompagneraient les personnes âgées dans le tramway, le bus... afin de leur montrer comment cela fonctionne.

#### **PROFIL-TYPE PIERRE ET EMMA**

❖ **Problématique : Pierre et Emma viennent passer un week-end à Tours. Habitant Poitiers, ils arrivent à la gare de Tours, leur sac sur le dos. Ils veulent découvrir la ville, pourquoi pas à pied ou à vélo. Âgés de 28 et 25 ans, ils utilisent beaucoup Internet. Ils fêtent l'anniversaire d'une amie le soir et vont sans doute rentrer tard. Quels services pourraient être créés ou améliorés pour permettre à Pierre et Emma de visiter Tours à pied ou à vélo et rentrer tard dans la nuit ?**

- Créer un Point Info Mobilité dans les gares.
- Promouvoir l'Accueil Vélo et Rando (services de douche, dépose bagages, réparation vélo...).
- Proposer une offre de service privée pour la location de vélos (vélos traditionnels et vélos cargo pour les bagages), de type Indigo Weel. L'abonnement pourrait être valable sur toute la France.
- Proposer une offre de co-voiturage local, type blablacar.
- Mettre en place un jalonnement des circuits touristiques et faire une carte des temps de parcours à pied vers les principaux sites touristiques.
- Améliorer la signalétique urbaine.
- Mettre en place des mini-transports (fréquence toutes les demi-heures ou heures).
- Mettre en place le portail de la mobilité sur le périmètre de la Métropole.
- Créer une application multiservices : transport, hébergement, Accueil Vélo et Rando, location de vélos, emplacements des consignes à bagages....
- Créer une voie cyclable et piétonne sous l'A10.
- Rajouter sur le site des mobilités de Tours Métropole les circuits de randonnées à vélo et les services de location de vélo.

- Proposer un ticket de transport 1 jour (multimodes).
- Pour permettre le retour nocturne des jeunes (après 01h00 du matin) :
  - Mettre en service une navette (mini transport) pour le retour nocturne (après 01h00 du matin) des jeunes, qui desservirait les principaux lieux de fête (guinguette, boîtes de nuit...). Plus généralement, il faut améliorer la sécurité à Tours et dans les transports en commun.
  - Proposer le service du tramway jusqu'à 04h00 du matin les jeudi, vendredi et samedi.